

•

Qu'est-ce qu'un CYBERCITOYEN?

Pour la CEST-Jeunesse 2018, un *cybercitoyen* est, en premier lieu, le titulaire de droits et de libertés garantis par l'État où il réside : **liberté d'expression**, **droit à la sécurité**, **doit à la vie privée**, etc. Ces droits et libertés sont, par ailleurs, parfois mis à mal dans le monde numérique.

En deuxième lieu, un *cybercitoyen* est quelqu'un qui s'informe et qui interagit avec ses concitoyens sur Internet, dans une perspective d'**engagement** et de **participation** à la vie démocratique.

Enfin, le *cybercitoyen* – en plus d'être un titulaire de droits et libertés et un membre actif de sa collectivité – est quelqu'un qui épouse, ou devrait épouser, certaines valeurs telles que la **civilité**, le **civisme** et la **solidarité**, et qui cherche à les exprimer dans ses actions sur le Web.

« Comment faire du monde numérique un espace public où les individus peuvent exercer leurs droits et remplir leurs devoirs de citoyens? »



Essentielles à une démocratie saine, la liberté d'expression et la disponibilité d'informations de qualité pour les citoyens peuvent être à la fois soutenues ou mises à mal dans le monde numérique : multiplication des plateformes, blogues et forums, mais aussi filtrage des contenus, *trolling* et fausses nouvelles.

Tout en veillant à protéger la liberté d'expression, il est essentiel que l'information destinée au grand public soit rigoureuse, vraie et pertinente, pour lui permettre d'exercer un jugement critique et objectif.

RESPONSABILISER LES ACTEURS DU NUMÉRIQUE

À la mesure de leurs capacités, de leurs ressources ou de leur pouvoir d'influence, tous les acteurs du numérique partagent la responsabilité de maintenir un climat sain, respectueux et propice à l'engagement citoyen dans l'univers numérique.

Les cybercitoyens doivent apprendre le « cybercivisme ». Les entreprises du numérique doivent être mieux encadrées et tenues responsables des dérives liées à leurs plateformes ou à leurs modèles d'affaires.



FAVORISER LA TRANSPARENCE D'INTERNET

Il y a tout un arrière-plan invisible au Web: pensons aux lignes de code, aux algorithmes de traitement de l'information qui déterminent ce qui est présenté sur les plateformes, ou encore aux ensembles de données qui sont collectés. Cette face cachée du monde numérique soulève des enjeux éthiques en termes de légitimité, de confiance envers les gestionnaires des réseaux et les créateurs de logiciels, d'asymétrie de pouvoir entre les acteurs et d'autonomie des utilisateurs.

Un plus grand recours à des logiciels libres et ouverts est une manière de contrer cette opacité et de remettre dans les mains des utilisateurs l'information nécessaire pour comprendre l'univers numérique dans lequel ils évoluent. De plus, cela leur permet d'exercer un certain contrôle sur les déterminants technologiques de leur environnement numérique.

PRO UTIL

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE DES UTILISATEURS

Tous les utilisateurs doivent avoir accès à des informations intelligibles concernant le traitement, le stockage, l'utilisation et la diffusion de leurs données. Ils doivent avoir un droit de regard sur ce qui est fait de leurs données :

- Au moment de télécharger et d'utiliser une application, l'utilisateur devrait pouvoir se retirer de la collecte d'informations qui ne sont pas essentielles et directement en lien avec la fonction de cette application, et ce, sans pénalité.
- L'utilisateur doit pouvoir choisir l'information qu'il partage et avoir la possibilité de retirer de l'information publiée, dans la mesure où il n'y a pas entrave à la justice ou à la sécurité publique.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS NUMÉRIQUES DE LA POPULATION

La fracture numérique réfère aux inégalités face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi qu'aux possibilités de bénéficier des avantages qu'apporte le numérique. Cela soulève un enjeu de justice. De plus, de meilleures capacités numériques permettraient aux citoyens d'être moins vulnérables, en étant mieux outillés pour comprendre et affronter l'ensemble des enjeux soulevés par l'utilisation du numérique.

Ainsi, par des mesures en éducation, le gouvernement du Québec doit mettre en œuvre des moyens pour accroître les capacités numériques de la population.



La CEST-Jeunesse 2018 a formulé

8 recommandations

que vous retrouverez dans son avis

Éthique et cybercitoyenneté: un regard posé par des jeunes.

Elle soumet aussi un projet de

<u>Charte de la citoyenneté</u> à l'ère du numérique,

disponible sur le site Web de la Commission de l'éthique en science et en technologie.









VOUS RECHERCHEZ ...

des avis fouillés et accessibles, sur des thèmes variés tels que : les nanotechnologies, la procréation assistée, les technologies de l'information, la ville intelligente et bien plus encore



des documents de consultation pour susciter la réflexion sur des avancées technoscientifiques



du matériel pédagogique utilisé lors des éditions de la CEST-Jeunesse et les rapports qui en sont issus



une introduction à l'éthique, aux enjeux soulevés en science et en technologie, et à la manière de les aborder



des liens vers des actualités, des événements et d'autres ressources en éthique en science et en technologie



VOUS TROUVEZ!





www.ethique.gouv.qc.ca www.facebook.com/ethique.gouv.qc.ca



ethique@ethique.gouv.gc.ca

La Commission de l'éthique en science et en technologie a pour mission d'instaurer une réflexion ouverte, pluraliste et permanente sur les enjeux éthiques associés à l'activité scientifique et technologique.

Elle tient tous les deux ans une Commission Jeunesse réunissant des étudiants du collégial et portant sur un thème qui les préoccupe, de manière à les sensibiliser à l'éthique et à enrichir de leur perspective particulière le débat public.

Commission de l'éthique en science et en technologie



En partenariat avec

